Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	10-4882-6	**Numéro de version:**	6.00
Date de révision:	22/07/2026	**Annule et remplace la version du :**	26/08/2025

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Film adhésif 583

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Collage.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon
Téléphone:	044 724 90 90
E-mail:	innovation.ch@mmm.com
Site internet	www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
La classification de la toxicité chronique pour l'environnement aquatique n'est pas appliquée sur la base de la forme physique (film adhésif en rouleaux) et d'une évaluation des risques basée sur le calcul pour un produit similaire.

CLASSIFICATION:
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 - Repr. 2; H361d
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412
Perturbateur endocrinien dans l’environnement, Catégorie 1 ; EUH430

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH05 (Corrosion)SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Identifiant(s)	EC No.	% par poids
Acide salicylique	69-72-7	200-712-3	1 - 5

MENTIONS DE DANGER:

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH430	Peut provoquer une perturbation endocrinienne dans l'environnement.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

Contient 32% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Contient une substance identifiée comme un perturbateur endocrinien dans la liste établie conformément à l'article 59 (1) de REACH
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	(N° CAS) 9003-18-3	40 - 50	Substance non classée comme dangereuse
Résine 4-(1,1-diméthyléthyle)phénol - formaldéhyde	(N° CAS) 25085-50-1	20 - 25	Substance non classée comme dangereuse
Esters glycériques de colophane	(N° CAS) 8050-31-5 (N° CE) 232-482-5	1 - 15	Tox.aquatique chronique 3, H412
agent collant	Confidentiel	1 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Acide salicylique	(N° CAS) 69-72-7 (N° CE) 200-712-3	1 - 5	Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318 Repr. 2, H361d
Oxyde de zinc	(N° CAS) 1314-13-2 (N° CE) 215-222-5	1 - 5	Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Bis(p-tert-octylphényl)amine	(N° CAS) 15721-78-5 (N° CE) 239-816-9	< 3	Substance non classée comme dangereuse
Additif	Confidentiel	<= 1	Substance non classée comme dangereuse
Rosinate de potassium	(N° CAS) 61790-50-9 (N° CE) 263-142-4	< 1	Irr. des yeux 2, H319
4-tert-Butylphénol	(N° CAS) 98-54-4 (N° CE) 202-679-0	< 1	Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 Repr. 2, H361f Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 Perturbateur endocrinien – Environnement 1, EUH430

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.
Oxydes de zinc	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Identifiant(s)	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde de zinc	1314-13-2	VME Suisse	VLEP (fumée respirable)(8 heures) : 3 mg/m3; VLC T (fumée respirable)(15 minutes): 3 mg/m3	
4-tert-Butylphénol	98-54-4	VME Suisse	VLEP(vapeurs et aérosols)(8 heures):0.5 mg/m3(0.08 ppm);VLCT(vapeurs et aérosols)(15 minutes):1 mg/m3(0.16 ppm)	Sensibilisateur

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Identifiant(s)	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Suisse VBT valeurs	4-tert-Butylphénol	Urine	b	2 mg/l	

Suisse VBT valeurs : Suisse VBT valeurs (Valeurs biologiques tolérables lieu de travail par la SUVA)
b: fin de l'exposition, de la période de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Ecran total.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 16321

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Caoutchouc butyle	0.5	=> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique: :	Film
Couleur	Incolore
Odeur	Légère phénolique
Valeur de seuil d'odeur	*Non applicable.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Non applicable.*
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Non applicable.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Non applicable.*
Point d'éclair:	>=93,3 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Non applicable.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	*Non applicable.*
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Non applicable.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Non applicable.*
Densité	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité relative	1,06 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Non applicable.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Non applicable.*
Teneur en matières volatiles:	*Non applicable.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:
Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Réaction allergique de la peau (non-photo induced) chez les personnes sensibles : signes et symptômes peuvent inclure du rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:
Blocage physique : les symptômes peuvent inclure une douleur abdominale. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Cutané	Lapin	LD50 > 15 000 mg/kg
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Ingestion	Rat	LD50 > 30 000 mg/kg
Résine 4-(1,1-diméthyléthyle)phénol - formaldéhyde	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Résine 4-(1,1-diméthyléthyle)phénol - formaldéhyde	Ingestion	Rat	LD50 5 660 mg/kg

agent collant	Ingestion	Souris	LD50 > 2 000 mg/kg
Esters glycériques de colophane	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide salicylique	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide salicylique	Ingestion	Rat	LD50 891 mg/kg
Bis(p-tert-octylphényl)amine	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Bis(p-tert-octylphényl)amine	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,5 mg/l
Bis(p-tert-octylphényl)amine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Rosinate de potassium	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Rosinate de potassium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
4-tert-Butylphénol	Cutané	Lapin	LD50 2 318 mg/kg
4-tert-Butylphénol	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,6 mg/l
4-tert-Butylphénol	Ingestion	Rat	LD50 4 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Esters glycériques de colophane	Lapin	Irritation minimale.
Oxyde de zinc	Homme et animal	Aucune irritation significative
Acide salicylique	Lapin	Aucune irritation significative
Bis(p-tert-octylphényl)amine	Lapin	Aucune irritation significative
Rosinate de potassium	Lapin	Aucune irritation significative
4-tert-Butylphénol	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Esters glycériques de colophane	Lapin	Moyennement irritant
Oxyde de zinc	Lapin	Moyennement irritant
Acide salicylique	Lapin	Corrosif
Bis(p-tert-octylphényl)amine	Lapin	Aucune irritation significative
Rosinate de potassium	Lapin	Irritant modéré
4-tert-Butylphénol	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Résine 4-(1,1-diméthyléthyle)phénol - formaldéhyde	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Esters glycériques de colophane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Oxyde de zinc	Cochon	Non-classifié

	d'Inde	
Acide salicylique	Souris	Non-classifié
Bis(p-tert-octylphényl)amine	Souris	Non-classifié
Rosinate de potassium	Souris	Non-classifié
4-tert-Butylphénol	Homme et animal	Non-classifié

Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
Acide salicylique	Souris	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Esters glycériques de colophane	In vitro	Non mutagène
Oxyde de zinc	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide salicylique	In vitro	Non mutagène
Acide salicylique	In vivo	Non mutagène
Bis(p-tert-octylphényl)amine	In vitro	Non mutagène
4-tert-Butylphénol	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
4-tert-Butylphénol	Ingestion	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 125 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acide salicylique	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 75 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Bis(p-tert-octylphényl)amine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
4-tert-Butylphénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	2 génération
4-tert-Butylphénol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 70 mg/kg/jour	2 génération
4-tert-Butylphénol	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 200 mg/kg/jour	2 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Rosinate de potassium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
4-tert-Butylphénol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Rat	LOAEL 5,6 mg/l	4 heures

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Foie | Coeur | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | sang | moelle osseuse | système hématopoïétique | système immunitaire | muscles | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/jour	90 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Autres	NOAEL 500 mg/kg/jour	6 Mois
Acide salicylique	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	3 jours
Bis(p-tert-octylphényl)amine	Ingestion	système hématopoïétique | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	90 jours
4-tert-Butylphénol	Ingestion	Système endocrine | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	2 génération
4-tert-Butylphénol	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 200 mg/kg	6 semaines

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	9003-18-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Résine 4-(1,1-diméthyléthyle)phénol - formaldéhyde	25085-50-1	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EL50	27 mg/l
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
agent collant	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Acide salicylique	69-72-7	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Acide salicylique	69-72-7	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Acide salicylique	69-72-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	870 mg/l
Acide salicylique	69-72-7	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	10 mg/l
Acide salicylique	69-72-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>3 200
Acide salicylique	69-72-7	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	465
Oxyde de zinc	1314-13-2	Boue activée	Estimé	3 heures	EC50	6,5 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	0,052 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	0,21 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	0,07 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,006 mg/l
Oxyde de zinc	1314-13-2	Puce d'eau	Estimé	7 jours	NOEC	0,02 mg/l

Bis(p-tert-octylphényl)amine	15721-78-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Bis(p-tert-octylphényl)amine	15721-78-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Bis(p-tert-octylphényl)amine	15721-78-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Bis(p-tert-octylphényl)amine	15721-78-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
Bis(p-tert-octylphényl)amine	15721-78-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Additif	Confidentiel	Algues vertes	Point final non atteint	72 heures	EL50	>100 mg/l
Additif	Confidentiel	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Additif	Confidentiel	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Additif	Confidentiel	Algues vertes	Point final non atteint	72 heures	NOEL	100 mg/l
Rosinate de potassium	61790-50-9	Vairon de Fathead	Composant analogue	96 heures	LC50	1,7 mg/l
Rosinate de potassium	61790-50-9	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	ErC50	39,6 mg/l
Rosinate de potassium	61790-50-9	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	1,6 mg/l
Rosinate de potassium	61790-50-9	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEC	6,25 mg/l
Rosinate de potassium	61790-50-9	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	>10 000 mg/l
Rosinate de potassium	61790-50-9	Bactéries	Composant analogue	N/A	EC50	76,1 mg/l
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Protozoaires ciliés	Expérimental	60 heures	IC50	18,4 mg/l
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	14 mg/l
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Invertébré	Expérimental	96 heures	LC50	1,9 mg/l
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	5,1 mg/l
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,9 mg/l
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Vairon de Fathead	Expérimental	128 jours	NOEC	0,01 mg/l
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,32 mg/l
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,73 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	9003-18-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Résine 4-(1,1-diméthyléthyle)phénol - formaldéhyde	25085-50-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	Composant analogue Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
agent collant	Confidentiel	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	24 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	Catalogic™
Acide salicylique	69-72-7	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	88.1 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Oxyde de zinc	1314-13-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Bis(p-tert-octylphényl)amine	15721-78-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	20 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Additif	Confidentiel	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	84 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Rosinate de potassium	61790-50-9	Composant analogue Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	66 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	98 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test de dépérissement EC C.4.A. DOC

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polymère Acrylonitrile-Butadiène	9003-18-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la	N/A	N/A	N/A	N/A

		classification				
Résine 4-(1,1-diméthyléthyle)phénol - formaldéhyde	25085-50-1	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.4	
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
agent collant	Confidentiel	Estimé FBC - Autres		Facteur de bioaccumulation	7.9	Catalogic™
Acide salicylique	69-72-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.26	
Oxyde de zinc	1314-13-2	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	≤217	OECD305-Bioconcentration
Bis(p-tert-octylphényl)amine	15721-78-5	Modelé BCF - Poisson		Facteur de bioaccumulation	7.8	Catalogic™
Bis(p-tert-octylphényl)amine	15721-78-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	8.8	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Additif	Confidentiel	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	7.4	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Rosinate de potassium	61790-50-9	Composant analogue BCF - Poisson	20 jours	Facteur de bioaccumulation	≤129	
Rosinate de potassium	61790-50-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	5.9	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Expérimental BCF - Poisson	56 jours	Facteur de bioaccumulation	88	OECD305-Bioconcentration
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3	OCDE 117 méthode HPLC log Kow

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	>1000 l/kg	Episuite™
Acide salicylique	69-72-7	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	<1 l/kg	Episuite™
Bis(p-tert-octylphényl)amine	15721-78-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	>427000 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	840 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ingrédient	Identifiant(s)	Informations sur les perturbateurs endocriniens environnementaux
4-tert-Butylphénol	98-54-4	Il a été déterminé que ce produit chimique provoque des effets à long terme chez les poissons, notamment la féminisation des canaux gonadiques chez les poissons mâles et des niveaux élevés de vitellogénine chez les poissons femelles.

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09*	Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
12 01 20*	déchets de meulage et matériaux de meulage contenant des substances dangereuses

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut d'Autorisation selon REACH:
Les substances suivantes contenues dans ce produit pourraient etre ou sont soumises à autorisation selon REACH.

Ingrédient	**Identifiant(s)**
4-tert-Butylphénol	98-54-4

Statut d'Autorisation: listée sur la liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes pour autorisation.

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.
Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: déclaration d'élimination suisse - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.
Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch